

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIEY - 5401 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/11/2025 - B2025/001754 - 2007 B 00046 - 495 009 904 - 3 Frontières Performances

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	25 000		25 000	72 840	47 840	65.68
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	141 010	131 312	9 698	9 386	312	3.33
	Autres immobilisations corporelles	1 083 536	994 521	89 016	125 665	36 649	29.16
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	55 300		55 300	55 300		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	52 412		52 412	49 571	2 841	5.73
	Total II	1 357 258	1 125 833	231 425	312 762	81 336	26.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 031 796	209 603	822 193	1 141 155	318 962	27.95
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	178 134		178 134	362 172	184 037	50.81
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	269 522		269 522	401 024	131 502	32.79
	Charges constatées d'avance (3)	61 427		61 427	58 414	3 013	5.16
	Total III	1 540 879	209 603	1 331 276	1 962 764	631 489	32.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 898 137	1 335 436	1 562 701	2 275 526	712 825	31.33

Carrière conforme à l'original

(1) Dont droit au bail 25 000
(2) Dont à moins d'un an 52 412
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000		
	Réserves				
	Réserve légale	30 000	30 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	125 000	125 000		
	Report à nouveau	292 364	547 768	255 404	46.63
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 078	224 596	155 518	69.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	816 443	1 227 364	410 922	33.48
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	53 875	102 798	48 923	47.59
	Concours bancaires courants	1 776	107 282	105 506	98.34
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	564 615	658 905	94 290	14.31
	Dettes fiscales et sociales	103 071	160 804	57 733	35.90
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	22 922	18 372	4 550	24.76
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	746 258	1 048 162	301 903	28.80
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 562 701	2 275 526	712 825	31.33

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

746 258 1 037 130

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	358
Total	358

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 008
Dettes fiscales et sociales	18 448
Total	37 245

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	61 427
Total	61 427

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

3 FRONTIERES PERFORMANCES

Par abréviation « 3FP »

Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 Euros

Siège social : ZAC Parc des 3 frontières 54350 - MONT SAINT MARTIN

N° SIREN : 495-009-904 / RCS de BRIEY 495 009 904 000 22

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 06 Mai 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq

Et le 06 Mai à Onze heures,

Les associés de la société "3 FRONTIERES PERFORMANCES", Société à Responsabilité Limitée au capital de 300.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, audit siège, sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance

L'assemblée est présidée par Monsieur Damien GRZELAK, gérant de la société 3 FRONTIERES PERFORMANCE SARL.

SONT PRESENTS

La société GRZELAK DEVELOPPEMENT, et les actionnaires

Soit au total 2 associés présents, totalisant 300 parts :

299 parts : Mr GRZELAK Damien

1 part : Melle POPA Eugenia

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation des résultats,
- Approbation desdits comptes et conventions : quitus au gérant

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- Le rapport du gérant,
- Les accusés réception des lettres de convocations,

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports mentionnés ci-dessus. Il déclare la discussion ouverte.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

nc

EP

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit un bénéfice net

De 69 078,00 € en totalité au report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

GRZELAK DEVELOPPEMENT SARL,
Représentée par son gérant,
Mr Damien GRZELAK,



Associée,
Melle Eugenia POPA

